

CONDITIONS GENERALES DE VENTE PARTICULIERS

Mises à jour le 06/11/2019

Champs d'application

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par Click Boulevard SAS au capital de 10000€ immatriculée au RCS de Salon de Provence sous le numéro 789 189 768, dont le siège social est Rue du Lotus, centre commercial La Jonquière - 13270 Fos sur mer France, téléphone : 09.80.49.04.90, ci-après dénommée « CLICK BOULEVARD » et d'autre part, par toute personne physique souhaitant procéder à une commande via le site internet **www.ivap.fr** de CLICK BOULEVARD dénommée ci-après « le Client ».

Il est entendu que le Client est une personne physique agissant en son nom à des fins privés et non à des fins entrant dans le cadre d'une activité commerciale, artisanale, libérale ou industrielle.

Les présentes conditions de vente visent à définir les conditions applicables à tout achat effectué sur le site internet **www.ivap.fr**. Toutes commandes passées via le présent site impliquent une acceptation sans réserve par le Client des présentes conditions de vente.

Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

Caractéristiques des produits

Les produits sont ceux qui figurent sur le site internet de CLICK BOULEVARD. Ces produits sont fournis dans la limite des stocks disponibles. Les photographies des produits présents sur le site internet ne sont pas contractuelles.

Tarifs

Les prix figurant dans le catalogue sont des prix TTC en euros. CLICK BOULEVARD se réserve le droit de modifier les prix de ses produits à tout moment, néanmoins le prix figurant sur le site internet le jour de la commande sera le seul applicable au Client.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de livraison.

Validation de commande

Conformément à la loi du 13 mars 2000 portant sur la validité de la signature électronique, toute commande du Client entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente. Le Client atteste avoir l'autorisation légale de conclure le présent contrat. Par ailleurs le Client atteste être majeur et en accord avec la législation de son pays.

Faculté de rétractation

En application de l'article L. 211-18 du Code de la consommation le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de la livraison de la commande.

Toutefois, en vertu de l'article L.211-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
- De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.
- De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.
- De fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit, dans le délai indiqué ci-avant, adresser à CLICK BOULEVARD, une lettre recommandée avec accusé de réception précisant sa volonté d'user de ce droit ou retourner le formulaire type d'exercice du droit de rétractation (en Annexe 1 des présentes conditions) à l'adresse mentionnée dans les présentes. En outre il devra retourner un exemplaire de la facture correspondant aux produits retournés.

Dans ce cas, les produits devront être retournés complets (notice d'utilisation, accessoires,...) dans leur emballage d'origine. Ils devront être dans un état parfait de revente, ils ne devront en aucun cas avoir été abîmés ou salis par le Client. Pour des questions d'hygiène et de sécurité, tous les produits scellés (ex : cartouches, e-liquides), ainsi que les produits à usage buccal (clearomiseurs, drip tip, ...) qui auront été ouverts et/ou utilisés ne pourront être remboursés. Les frais de transport resteront à la charge du Client.

Conditions de règlement et Modalités de paiement

Toute commande passée, par le Client, via le site internet ne sera expédiée qu'après le règlement et l'encaissement complet de la facture associée.

En tout état de cause, il ne sera octroyé aucun délai de paiement, ni escompte au Client.

Il est convenu qu'en cas de règlement par chèque, CLICK BOULEVARD se réserve le droit d'attendre un délai raisonnable d'une semaine après encaissement du chèque pour expédier la marchandise au Client. Ceci afin d'avoir le temps de contrôler la solvabilité du chèque.

Le Client dispose de 4 moyens de paiement afin de régler les commandes établies via le site de CLICK BOULEVARD :

- Par carte bancaire via le serveur sécurisé de la banque CIC.
- Par virement bancaire.
- Par chèque à l'ordre de Click Boulevard SAS envoyé à CLICK BOULEVARD - Rue des Lotus, Centre commercial la Jonquière - 13270 - Fos sur mer - France

Concernant les paiements CB, du fait de l'utilisation du serveur sécurisé de la banque CIC, aucune information bancaire du Client ne sera connue de CLICK BOULEVARD.

Livraisons

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée dans le bon de commande. CLICK BOULEVARD ne pourra être tenu pour responsable si le Client saisissait une adresse erronée qui obligerait le transporteur à retourner le colis à l'entrepôt de CLICK BOULEVARD. Dans ce cas le Client devra s'acquitter des frais engendrés par la réexpédition du colis.

Tout colis déclaré livré ou distribué par le transporteur ne pourra être remboursé ou réexpédié au motif de non réception. CLICK BOULEVARD s'engage à entreprendre les démarches adéquates envers le transporteur temps que le colis n'aura pas le statut livré ou distribué.

En cas de dommage pendant le transport, la protestation motivée doit être formulée auprès du transporteur dans un délai de trois jours à compter de la livraison. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif : si ceux-ci dépassent trente jours à compter de la commande, le contrat de vente pourra être résilié et le Client remboursé.

Le Client doit s'assurer, dès réception, de la conformité de la livraison, du bon nombre de produits livrés ainsi que du bon fonctionnement de ces derniers. Dans le cas d'une livraison non conforme le Client doit avertir CLICK BOULEVARD le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison. Passé ce délai ces vérifications à la charge du Client seront considérées comme effectuées et la livraison conforme.

Factures dématérialisées

Conformément à l'article 289 bis du Code général des impôts, le Client accepte sans réserve de recevoir ses factures de manière dématérialisées par voie électronique. En conséquence, le Client déclare expressément renoncer définitivement à recevoir ses factures au format papier.

Garantie et Service après-vente

Tous les produits fournis par CLICK BOULEVARD bénéficient des garanties légales prévues par les articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation et 1641 et suivants du Code civil.

Garantie légale de conformité

La garantie légale de conformité couvre exclusivement les défauts de conformité existant lors de la délivrance du bien. A ce titre, CLICK BOULEVARD est tenu de livrer des produits conformes aux contrats et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Par conséquent, la garantie légale de conformité ne peut s'appliquer si le défaut n'était pas présent lors de la livraison. Elle ne peut s'appliquer en cas de dommage provenant d'une cause externe au produit. Par exemple la garantie légale de conformité ne peut s'appliquer pour des produits abimés, des produits cassés, des produits exposés à l'humidité (oxydation), des appareils ayant subi un choc, des produits ayant subi une surcharge électrique due à la foudre ou à l'utilisation d'un chargeur non conforme, une utilisation non conforme aux spécifications du constructeur, etc... (liste non exhaustive). La

garantie de conformité ne peut couvrir l'usure normale d'un produit.

En outre la garantie légale de conformité ne peut s'appliquer si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du produit. Par exemple les produits considérés comme « consommables » et/ou ayant une durée de vie limitée (batteries, atomiseurs, clearomiseurs, cartomiseurs, résistances, etc...) ne peuvent prétendre à la garantie légale de conformité.

La durée de vie de la quasi-totalité des produits commercialisés par CLICK BOULEVARD s'avère inférieure au délai correspondant à la durée de la garantie légale de conformité. Ainsi la présomption de l'existence du défaut lors de la délivrance du produit n'est pratiquement jamais compatible avec la nature spécifique de ces produits. En conséquence, conformément à l'article L. 217-7 du Code de la consommation, CLICK BOULEVARD pourra combattre et refuser la présomption de l'existence du défaut lors de la délivrance du produit.

Garantie commerciale

CLICK BOULEVARD offre, sans supplément, une garantie commerciale de 90 jours en cas de panne survenue après la délivrance du produit. Cette garantie est valable exclusivement sur les Boxs et mods électroniques, chargeurs et câbles.

Tous les autres produits (clearomiseurs, résistances, eliquides, accumulateurs, produits consommables, etc...) n'ont pas de garantie commerciale.

La garantie n'est appliquée que, sur remise de la facture d'achat, de l'intégralité du packaging (boite, mousses, plastiques, accessoires etc.), et sous condition que la panne du produit ne soit pas un cas d'exclusion de garantie. Sont notamment exclus de la garantie, les produits ayant subi :

- Une intervention par une personne ou un centre non-habilité par CLICK BOULEVARD,
- Une détérioration par le Client (exemple : rayures, filetage foiré, choc, etc...),
- Une exposition à l'humidité (oxydation),
- Une mauvaise utilisation (exemple : utilisation de chargeur non compatible, utilisation d'accessoires non conformes, non-respect des instructions d'utilisation, etc...),
- Une mise à jour logiciel effectuée par une personne ou un centre non-habilité par CLICK BOULEVARD.

Utilisation des garanties

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord exprès de CLICK BOULEVARD. Les demandes de garantie doivent s'effectuer avant la date d'échéance de la garantie visée. Pour ce faire le Client doit envoyer sa demande directement par mail à l'adresse indiqué sur le site de CLICK BOULEVARD.

Après validation par le Service Client de la prise en charge de la garantie, Le Client devra retourner le(s) produit(s) concerné(s) à CLICK BOULEVARD en Lettre Suivie pré affranchie disponible dans les bureaux de Poste. Les retours devront être soigneusement emballé(s) et calé(s) pour éviter toutes dégradations des produits lors du transport. Le Client devra joindre la facture d'achat du produit, la facture d'achat de la Lettre Suivie et également un courrier détaillant brièvement le problème.

Les frais de retours seront supportés par CLICK BOULEVARD et remboursés, sur la base du tarif d'une Lettre Suivie pré affranchie, en bon d'achat valable 3 mois. Aucun remboursement des frais d'expédition ne pourra avoir lieu si le produit se trouve ne pas être défectueux, en cas de retour abusif, ou si la cause de la panne provient d'une mauvaise utilisation ou d'un mauvais entretien du Client.

Après vérification par CLICK BOULEVARD de la conformité de la demande de garantie, le produit sera réparé ou échangé. Si le produit et la cause de la panne entre dans le champ d'application des garanties mais que le produit ne peut être réparé ou échangé par un produit identique ou équivalent, ce dernier sera remboursé sous forme d'avoir ou de remboursement.

Si le produit s'avère ne pas être défectueux, ou si la cause de la panne provient d'une mauvaise utilisation ou d'un mauvais entretien du Client, CLICK BOULEVARD se réserve le droit de demander le paiement au Client des frais de réexpédition.

Produits consommables

Les produits consommables ne peuvent être garantis qu'à la livraison. Le Client doit s'assurer du bon fonctionnement du produit dès réception. Dans le cas d'un produit consommable défectueux le Client doit avertir CLICK BOULEVARD le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison. Ci-dessous la liste non exhaustive des produits consommables :

- Les flacons d'e-liquides et recharges prêtes à l'emploi quelle que soit leur marque, forme, présentation, spécificité ou contenance.
- Les résistances et cartomiseurs quelle que soit leur marque, forme, présentation ou spécificité.
- Les bobines de Kanthal, coton cardé, fibre de silice, joints quelle que soit leur marque, forme, présentation ou spécificité.
- Les atomiseurs, clearomiseurs, à résistance non démontable et/ou équipé de réservoir en PET (plastique) , quelle que soit leur marque, forme, présentation ou spécificité.
- Les accumulateurs et batteries, quelle que soit leur marque, forme, présentation ou spécificité.

L'utilisation des produits commercialisés par CLICK BOULEVARD est sous l'entière responsabilité du Client. CLICK BOULEVARD ne peut être tenu pour responsable de défauts et/ou panne suite au non-respect par le Client des conseils et instructions d'utilisation des produits.

Préconisations particulières concernant les batteries et accumulateurs

- Les batteries et accumulateurs ne doivent pas être stockés déchargés ou chargés à 100% pendant plus de 3 jours.
- Les accumulateurs ne doivent pas être laissés dans les matériels s'ils ne sont pas utilisés.
- Les batteries et accumulateurs doivent être conservés à température ambiante (20 – 25°C) à 50 – 60 % de charge.
- Les batteries et accumulateurs ne doivent pas être exposés à des températures trop basses ou trop hautes (sport d'hiver, soleil, tableau de bord d'un véhicule, ...)
- Les contact et filetage des batteries et accumulateurs doivent être nettoyés régulièrement pour éviter tout dépôt et/ou infiltration de liquides. Nettoyer à l'aide d'un essuie tout, d'un coton tige et d'alcool ménager en petite quantité.

- Les batteries et accumulateurs ne doivent pas être positionnés dans leur chargeur avant la mise sous tension de ce dernier.
- Les batteries et accumulateurs ne doivent pas subir de chocs.
- Les batteries et accumulateurs doivent être retirés de leur chargeur dès la fin de la charge complète. Ils ne doivent pas être surchargés.

Préconisations particulières concernant les chargeurs et adaptateurs secteur

- Les chargeurs et adaptateurs ne doivent en aucun cas être sous tension sans surveillance.
- Les chargeurs et adaptateurs ne doivent pas être utilisés si ces derniers ont subi un choc, présentent un défaut (fil dénudé, traces de brûlures, odeurs de brûlé...)

Responsabilité

Le Client est expressément informé que CLICK BOULEVARD, conformément à la loi n°98-389 du 19 mai 1998, n'est pas considéré comme le producteur des produits qu'il commercialise. En conséquence, les dommages créés à une personne ou un bien résultant d'un défaut d'un produit, sont sous l'entière responsabilité du producteur et non de CLICK BOULEVARD. Il convient ainsi au Client de demander la réparation du dommage directement auprès du producteur (fabricant), sur la base des informations figurant sur l'emballage du produit.

A ce jour, aucune étude scientifique ne peut affirmer l'innocuité de l'utilisation de cigarette électronique et de l'inhalation de vapeur aromatisé de propylène glycol et de glycérine végétale dont sont constitués les e-liquides. Par conséquent le Client reconnaît avoir été informé sur le doute d'innocuité, et reconnaît utiliser les produits commercialisés par CLICK BOULEVARD sous sa pleine et entière responsabilité. CLICK BOULEVARD ne pourra donc être tenu pour responsable d'un quelconque problème sanitaire ou de santé, actuel ou à venir, rencontré par le Client.

Réserve de propriété

Le transfert de propriété des produits livrés ne sera effectif qu'au paiement intégral du prix de la marchandise livrée et des frais de transport.

En tout état de cause la marchandise livrée restera l'entière propriété de CLICK BOULEVARD tant que le Client n'aura pas effectué le règlement complet de la facture concernée par la livraison des produits.

Droit applicable

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française.

En cas de litige entre les deux parties, les tribunaux compétents seront ceux de Salon de Provence, Tribunaux du siège social de CLICK BOULEVARD.

Mentions obligatoires

En application de l'article L. 211-15 du Code de la consommation, sont reproduits ci-après les articles L. 211-4, L. 211-5 et L. 211-12 du Code de la consommation, ainsi que l'article 1641 et le premier alinéa de l'article 1648 du Code civil,

dispositions dont le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance préalablement à sa commande.

Article L217-4 du code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-6 du code de la consommation

Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du producteur ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître.

Article L217-7 du code de la consommation

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L217-8 du code de la consommation

L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

Article L217-9 du code de la consommation

En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien.

Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L217-10 du code de la consommation

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est ouverte :

1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L217-11 du code de la consommation

L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur.

Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L217-12 du code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-13 du code de la consommation

Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

Article L217-14 du code de la consommation

L'action récursoire peut être exercée par le vendeur final à l'encontre des vendeurs ou intermédiaires successifs et du producteur du bien meuble corporel, selon les principes du code civil.

Article 1641 du code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RETRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de :

CLICK BOULEVARD SAS

Rue des Lotus centre commercial La Jonquière – 13270 FOS SUR MER

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

Commandé le(*) / reçu le(*)

Nom du/des consommateur(s) :

Adresse du/des consommateur(s) :

Signature du/des consommateur(s) (*uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier*) :

Date :

(*) : Rayer la mention inutile.